

8

La Haute-Loire et sa région Economie



La Région apporte 184000 euros à deux entreprises de Haute-Loire

La SAS Linamar Famer Transmissions à Montfaucon-en-Velay et à la SA Lacto Centre à Bas-en-Basset vont bénéficier d'aides exceptionnelles.

Famer présent à Saint-Etienne, Saint-Romain-en-Gier, va investir 8, 5 millions d'euros sur son site de Montfaucon, et créer 65 emplois. Ce groupe spécialiste des moteurs et transmissions est devenu canadien après sa reprise par Linamar, à la suite de difficultés liées à l'effondrement des marchés, lors de la crise de 2008-2010. Le parc matériel de l'usine altiligérienne (150 machines de production) a beaucoup vieilli faute d'un renouvellement régulier, des ateliers vont être réaménagés, et des efforts de formation vont accompagner les nouveaux équipements attendus.

La Région a attribué une subvention à l'emploi de 100000 euros, votée par les élus socialistes et UPA. Les Verts se sont abstenus. Un montant similaire a déjà été approuvé par le conseil général de la Haute-Loire.

Lacto Centre produit du lactosérum, collecté auprès de fromageries en Auvergne et dans les Alpes. Les 19000 tonnes de poudre de sérum produites à Bas-en-Basset vont à l'alimentation animale. L'entreprise va mettre en place de nouveaux équipements pour produire du sérum destiné à l'alimentation infantile. Une reconversion qui va pérenniser et développer le site. L'investissement matériel s'élève à 9, 6 millions d'euros. La Région va verser une subvention à l'emploi de 84000 euros.

Les groupes PS et UPA ont voté l'aide. Les écologistes et le Front de gauche ont voté contre.

Un débat s'est instauré sur l'argent public versé aux entreprises. Selon Agnès Mollon (écologiste), «les collectivités donnent de l'argent aux entreprises, qui les reversent ensuite aux actionnaires». Pour le Front de gauche, Eric Dubourgnoix s'est indigné: «Nous découvrons avec stupéfaction [] que 301000 euros sont inscrits en aides exceptionnelles». Et de dénoncer les «effets d'aubaine», la «chasse à la prime». Et de pointer du doigt la filiale du groupe Sodiaal «qui met sur la paille des centaines de producteurs laitiers», et «la très bonne santé financière» du groupe Linamar. René Souchon a lancé, agacé: «Vous croyez qu'il est possible de dire non à un investisseur, parce que c'est un groupe. Vous préféreriez, qu'il aille voir ailleurs?».

-J.-J.A.

Tous droits réservés : Le Progrès

656A03B281205104F0000053EA03A1395701AF92B9FF1EDC4327FA2